

## PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

| IDENTIFICATION          |                                     |
|-------------------------|-------------------------------------|
| COMMUNE.S               | ST MARTIN LA PALLU                  |
| NOM DE L'ÉCOLE / DU RPI | Ecole Primaire Publique de CHARRAIS |
| DATE DE LA REUNION      | 20 juin 2023                        |

### PARTICIPANTS

☑ : présent ou présente EXC : excusé ou excusée

| Représentants, représentantes des parents d'élèves                         | Education nationale  | Collectivités  | Autres participants   |
|--|--|--|---|
| Mme Charlène TIFFENEAU ☑<br>M LACROIX ☑<br>Mme TOURINAN ☑<br>Mme NICOLAS ☑ | <b>Président ou présidente</b><br>Lucie GRELET ☑<br><br><b>Enseignants, enseignantes</b><br>François GROLLEAU ☑<br>Valérie RAMBAUD ☑<br>Emmanuelle THEBAULT ☑<br>Maryline DELANNOY ☑<br><br>- <b>IEN</b><br>Adrian Sureaud EXC | Mme CHEBASSIER ☑<br>M RENAUDEAU ☑<br>M PARTHENAY ☑<br>Mme KI ☑ | - <b>DDEN</b><br>Prénom NOM<br><br><b>Invité ou invitée</b> (en fonction de l'OJ) |

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : Mme DELANNOY

### ORDRE DU JOUR

|  |
|--|
|  |
|--|

#### 1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

Le PV du précédent Conseil d'école est validé par les présents.  
Les élections des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2023-2024 se dérouleront comme les années précédentes uniquement par correspondance.

Exemples de contenu : membres, calendrier, regroupement éventuel, approbation ou commentaires à propos du précédent PV...

## PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

### 2. ACTIONS PEDAGOGIQUES CONCOURANT A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ECOLE

Le rapport d'évaluation externe nous est parvenu le 31 mai. Il est consultable sur demande.

Le vendredi 9 juin s'est tenue la kermesse de l'école organisée par l'APE ainsi que l'exposition des travaux des élèves.

Le deuxième numéro du journal « un canard à l'école » paraîtra le vendredi 23 juin.

La classe bleue s'est très bien déroulée, les élèves de GS ont validé leur diplôme d'aisance aquatique.

Pour la prochaine année scolaire, les élèves de GS/CP/CE1 et CM1 seront prioritaires pour les séances de natation. Nous rappelons aux parents que nous avons besoin de bénévoles agréés pour mener les séances. De nombreuses dates d'agrément sont proposées tout au long de l'année.

Les sorties de fin d'année ont été financées par l'APE, la Municipalité et la coopérative scolaire.

Le 29 juin toute l'école se rendra à l'aire de jeux de Blaslay, les élèves pourront jouer avec des jeux installés par Place Ludique.

Les deux classes de maternelle se sont rendues à Thurageau chez Monsieur et Madame OUVRARD dans le cadre des « fermes ouvertes ».

L'école a loué auprès de la ludothèque Place Ludique une malle flexible contenant du matériel adapté aux besoins de certains élèves.

L'opération « Nettoyons la nature », sera renouvelée l'année prochaine.

L'école va s'affilier à l'USEP pour l'année scolaire 2023-2024 puisque le thème sera le sport. La municipalité a engagé une personne qui pourra intervenir auprès des écoles dans le cadre d'animations sportives.

Ce vendredi 23 juin, les TAP organisent une marche de 2024 mètres sur la pause méridienne pour les élèves et les parents volontaires.

Le rappel de l'Ambition et de l'objectif associés à l'action exposée est de nature à expliciter et à valoriser cette dernière.

### 3. RESSOURCES HUMAINES DE L'ECOLE

Pour la rentrée 2023, il y a à ce jour 123 élèves inscrits et répartis en 5 classes.

Le Conseil des maîtres s'est réuni pour proposer la répartition suivante :

- PS/MS (16/14) avec 30 élèves
- GS/CP (15/9) avec 24 élèves
- CP/CE1 (9/15) avec 24 élèves
- CE2/CM1 (12/9) avec 21 élèves
- CM1/CM2 (9/15) avec 24 élèves

En cas d'arrivée(s) en PS durant l'été, l'équipe enseignante se réserve le droit de revenir sur ces répartitions.

Un inventaire du mobilier sera à faire pour aménager la future classe de GS/CP.

Les membres du RASED peuvent demander une aide financière auprès de la municipalité pour leur fonctionnement.

Exemples de contenu : équipe pédagogique et organisation retenue (répartition des élèves) ; organisation d'échanges de service, de décroisement ; enseignants supplémentaires (M+) ; RASED ; organisation du service des ATSEM ; service civique ...

## PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

### 4. PLACE DES PARENTS A L'ECOLE

Les documents de rentrée : fiche de renseignements, fiche d'urgences, note de rentrée et listes de fournitures seront distribués aux élèves à la fin de l'année scolaire. Ils devront être rapportés le jour de la rentrée scolaire le lundi 4 septembre.

Les élèves de CM2 ont reçu un livre offert par le ministère de l'Education Nationale : l'Odyssée d'Homère  
À partir de la rentrée de septembre 2023, les informations de l'école et des classes seront diffusées via l'ENT ONE, les identifiants seront distribués aux élèves dès le 4 septembre, une formation à destination des enseignants a été financée par la Municipalité dans le cadre du plan TNE.

À compter de ce jour, les parents sont invités à créer un compte EduConnect . Ils recevront un flyer avec toutes les informations nécessaires. ([www.teleservice.education.gouv.fr](http://www.teleservice.education.gouv.fr)) pour suivre la scolarité de leur enfant.

Les listes de classes seront affichées le vendredi 1<sup>er</sup> septembre.

Les futurs élèves de Petite section seront accueillis à l'école le mercredi 30 août de 9h00 à 12h00. Les enseignants feront leur pré-rentrée le jeudi 31/08 et le vendredi 1/09.

Exemples de contenu : actions, rencontres, calendrier...

### 5. HYGIENE ET SECURITE

Un troisième exercice incendie s'est déroulé le jeudi 8 juin dans le calme : évacuation des élèves en 1'07.  
Les extincteurs et les installations électriques ont été vérifiés par les entreprises DESAUTEL et SOCOTEC.

Exemples de contenu : PPMS, bilan des exercices conduits, sécurité des bâtiments...

### 6. ACTIVITES COMPLEMENTAIRES EDUCATIVES, SPORTIVES ET CULTURELLES ORGANISEES PAR LES COLLECTIVITES ET MISES EN ŒUVRE HORS TEMPS SCOLAIRE, DANS LES LOCAUX SCOLAIRES

La liste des travaux sera transmise lors de la commission scolaire du 28 juin.

Panneau grillage sur le plateau + peintures des tracés

Pluie dans la cantine : couverture reprise dans l'été.

Problème de réseau dans l'ancien bâtiment (classe 4)

Etude de faisabilité pour une nouvelle école dans quelques jours, plusieurs obstacles, modification PLU

Consultation lancée dans une dizaine de jours , remplacement école élémentaire par du neuf si possible

L'école de Charrais est une priorité pour la municipalité.

Exemples de contenu : activités mises en œuvre par la collectivité, hors du PEDT, pendant la pause méridienne, le temps de garderie,

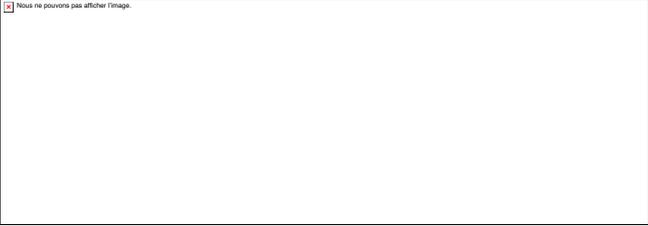
Fait à CHARRAIS

Le 20 juin 2023

La présidente du Conseil d'Ecole

La secrétaire de séance : Mme DELANNOY  
Maryline

Mme GRELET Lucie

 Nous ne pouvons pas afficher l'image.

## Inspection de l'éducation nationale Poitiers Nord

### PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

*Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires*

*Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.*